

DES ACTIONS POUR VOUS ET AVEC VOUS

2020



aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
AISNE



ÉDITO ROBERT BOITELLE

PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L'AINSE

Au nom de tous les membres de la Chambre d'agriculture de l'Aisne, j'ai le plaisir de vous présenter un bilan des actions que nous avons menées pour vous.

Si l'année 2020 restera unique en son genre, je voudrais adresser un remerciement appuyé à l'ensemble des agents de la Chambre d'agriculture de l'Aisne qui ont su s'adapter, dès le 16 mars 2020, à la situation afin de poursuivre leurs missions à votre égard et auprès des différents partenaires.

Un grand merci à vous, également, qui avez pris les mesures nécessaires afin de recevoir nos équipes dans vos exploitations en respectant le protocole sanitaire. Bien entendu, les nouvelles technologies ont été d'un grand recours : visioconférence, GOPRO, vidéos et bien d'autres. Notre façon de vous accompagner a été modifiée, rendez-vous à distance ou permanence physique si nécessaire.

Dans le même temps, nous les exploitants, nous avons assuré notre mission à la demande des pouvoirs publics : assurer la sécurité alimentaire des populations. Nous avons aussi continué à progresser dans nos pratiques et dans nos projets au milieu d'une conjoncture économique difficile pour notre secteur.

Au regard des retours de nos équipes, nous voyons que vous continuez à solliciter à tous les niveaux les services de la Chambre d'agriculture de l'Aisne. Vos demandes sont multiples, celles des collectivités également. J'ai donc demandé à notre direction de prendre les moyens qui étaient nécessaires afin de préparer l'avenir du conseil qui demeure un sujet essentiel des Chambres d'agriculture.

N'hésitez pas à nous consulter pour en savoir plus et sachez que tous les élus restent disponibles pour recevoir vos remarques et vos propositions. Nous vous souhaitons une bonne lecture, prenez soin de vous et de vos proches.

Une équipe à vos côtés au quotidien



La Chambre d'agriculture de l'Aisne, engagée dans la Démarche Qualité

Quotidiennement à l'écoute et au soutien des entreprises agricoles du département, les services de la Chambre d'agriculture de l'Aisne s'investissent dans la Démarche Qualité. Ils témoignent ainsi de leur efficacité et de leur réactivité.

Cette démarche passe notamment par les valeurs fortes d'Ethique et de Qualité.

Votre Chambre d'agriculture s'engage dans une démarche qualité pour ses activités de conseil et de formation.

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE L' AISNE



80
collaborateurs

1^{er} réseau de conseil
agricole et
territorial certifié



Chambre d'agriculture
Un établissement public au service
des agriculteurs et des territoires
depuis 1924.

Le siège à **Laon**

5 établissements relais
dans le département

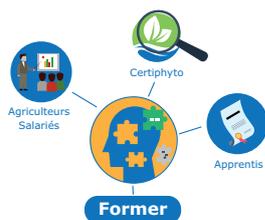
35 élus membres par collèges,
réunis en bureau et/ou en session :
chefs d'exploitation et assimilés,
propriétaires et usufruitiers, salariés,
anciens exploitants,
groupements professionnels,
CRPF



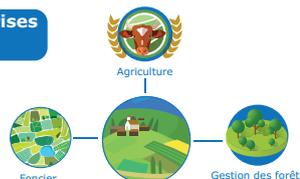
**Etre porte-parole de l'agriculture
et interlocuteur privilégié
des Pouvoirs publics**



**Conseiller les entreprises
agricoles**



Former



**Accompagner
le développement**

4 723
agriculteurs

504 500 ha de SAU
421 115 ha de terres arables
65 925 ha de surfaces toujours en herbe
2 496 ha de vignes AOC
3 607 ha autres cultures permanentes
160 600 ha de bois et forêts

1^{er} producteur de betteraves
industrielles
2^{ème} producteur de blé tendre
2 AOC Maroilles et Champagne
303 millions de litres de lait

SOMMAIRE

Organisation de la Chambre d'agriculture	3
Une équipe à vos côtés au quotidien	3
Aménagement rural	4 à 6
Entreprise	7 à 9
Agronomie environnement	10 à 12
Elevage	13 à 15
Formation	16 - 17
Communication	18
Les partenaires	19

Aménagement rural

MISSION : contribuer au développement du département, en accompagnant les évolutions du monde rural et en assistant les agriculteurs et les collectivités locales dans leurs projets.

Le développement local et la coopération intercommunale

Le Service aménagement rural de la Chambre d'agriculture se préoccupe du développement local et de l'intercommunalité. Il a acquis son expérience en accompagnant les acteurs de développement local dans leurs initiatives.

- **Les productions cartographiques** : on peut citer les principaux travaux suivants :
 - intercommunalité : données 2020,
 - fonds bases cartographiques,
 - illustrations pour le suivi et l'aide à la réflexion d'instruction des dossiers réglementaires,
 - analyse et connaissance des territoires pour disposer de données d'aide à la décision en matière de zones inondables, de prévention des feux de moisson et de zones à enjeu environnemental...

- **La marque Terralto** : développé par le réseau des Chambres d'agriculture, Terralto a pour objectif d'harmoniser et de faire connaître l'offre de prestations destinée aux collectivités. En 2020, la Chambre d'agriculture de l'Aisne a travaillé à la mise à jour du catalogue départemental, et à sa diffusion après les élections municipales / intercommunales.



- **L'accompagnement des dynamiques territoriales** : le service est attentif à la mise en place et à l'évolution des démarches territoriales dans l'Aisne, qu'elles soient issues de politiques nationales, régionales ou locales. En 2020, elle a entamé une démarche avec la préfecture de l'Aisne dans sa volonté de développer une dynamique départementale pour construire une feuille de route agricole partagée.

- **Le site Pays Aisne** : www.pays-aisne.org recense l'ensemble de l'intercommunalité à fiscalité propre du département. Toutes les données ont été mises à jour à l'issue de la tenue des élections municipales de 2020.

Le service foncier, aménagement et urbanisme

- **Le foncier** : infrastructures routières et ferroviaires : Le service aménagement rural renseigne les collectivités et les agriculteurs à propos



Les interventions 2020 du Service aménagement rural

Une intervention auprès d'une classe de licence professionnelle de l'IUT de Laon sur le thème des documents et autorisations d'urbanisme.

Convention Dénéigement

Après la solidarité témoignée par les agriculteurs lors des événements neigeux de l'hiver 2010-2011, une convention départementale favorisant l'intervention des agriculteurs volontaires pour le déneigement des routes en situation exceptionnelle a été signée et s'active à chaque événement neigeux exceptionnel.

En 2020, la Chambre d'agriculture a procédé à la mise à jour des barèmes d'indemnisation et un avenant à la convention départementale a été proposé aux partenaires ; ce document est en cours de signature (octobre 2020). Une communication a été effectuée par le service aux 330 agriculteurs agréés pour intervenir dans le cadre de ce dispositif.

de la réglementation applicable notamment sur les chemins ruraux, la circulation agricole et le déneigement. Il prend également contact avec les services concernés afin de circonscrire certaines situations problématiques (déviations et réfection de ponts).



ZOOM sur... La demi-journée de travail consacrée à échanger sur les visions de chacun pour l'agriculture axonaise



Organisée à la Chambre d'agriculture de l'Aisne et présidée par Monsieur le Secrétaire Général, cette demi-journée, autour d'un public de collectivités et d'agriculteurs, a permis de partager les visions de chacun pour l'agriculture axonaise. Le travail se poursuivra sur 2021 avec d'autres acteurs du territoire et aboutira à la rédaction d'une feuille de route ayant pour objectif de collecter et structurer les actions menées ou à mener sur le territoire.

ZOOM sur... Le projet photovoltaïque de Samoussy

Beaucoup d'avancées en 2020 !

- L'aboutissement de la construction du parc photovoltaïque au sol sur 100 ha du site de Samoussy.
- Les dernières ventes de terres aux exploitants agricoles acquéreurs, sur 204 ha environ.
- Un chantier suivi avec attention par le Service aménagement rural, tant pour la prise en compte des demandes agricoles que pour la bonne cohabitation entre le chantier et la poursuite des activités agricoles en périphérie.



- **Les études agricoles réalisées par le service** : 4 études agricoles préalables (ERC agricole) à l'installation d'éoliennes pour les sociétés ENERTRAG et H2Air.

Le service s'est, également, investi sur les différentes opérations relatives à la Route Nationale 2 lors de l'année 2020 :

- dans le cadre du PACTE Sambre Avesnois Thiérache, une étude agricole menée sur 3 tronçons définis par la DREAL a permis d'accompagner la prise de décision sur le choix d'une portion de voie à mettre en 2 x 2 voies.
- à Crouy, la Côte de la Perrière, fait l'objet d'une interdiction partielle de circulation des engins agricoles. Le service a réalisé une étude de circulation sur le secteur et a proposé aux services de la Sous-Préfecture, des itinéraires alternatifs potentiels.

• L'urbanisme :

- Suivi de dossiers réglementaires : 15 avis ont été rendus lors de la consultation de la Chambre d'agriculture.
- A noter, environ 30 procédures sont engagées dans le département sur lesquelles la Chambre d'agriculture est intervenue.

- Réalisation de diagnostic agricole : la Chambre d'agriculture a répondu à diverses sollicitations émanant des services instructeurs droit des sols : 16 certificats d'urbanisme opérationnels, 32 permis de construire, 5 déclarations préalables de travaux, 1 permis de démolir et 1 permis d'aménager. Une convention droit des sols avec la Communauté de Communes du Val de l'Oise a été reconduite en 2020 et pour une durée de 3 ans.

Le projet RTE entre Noyales et Sétier

Le projet est toujours en phase d'étude avec :

- le remplacement de la ligne aérienne 63 000 V entre Beautor et Noyales (datant de 1948) par une liaison souterraine entre Noyales et Harly,
- la suppression de 174 pylônes pour les 36 km de lignes qui seront déposées,
- la mise en service et dépose de l'ancienne ligne aérienne prévue en 2021.

Pour ce projet, la Chambre d'agriculture a mobilisé le Service aménagement rural et le Service agronomie-environnement pour la réalisation de l'étude agro-pédologique au droit du tracé. Par la suite, le Service aménagement rural mobilisera le Service juridique de l'USAA pour élaborer une Convention Locale d'Application permettant de cadrer le régime des indemnités, les périodes de chantiers, etc.

- Avis sur autorisations d'urbanisme : afin de mieux prendre en compte les activités agricoles lors de l'élaboration de documents d'urbanisme, le Service aménagement rural accompagne les élus et les bureaux d'études dans la réalisation de diagnostics agricoles préalables à l'élaboration d'un document d'urbanisme.

En 2020, le Service a travaillé sur le diagnostic agricole de la Communauté de Communes des Trois Rivières, celle du Pays de la Serre et de la Commune de Brissy-Hamégicourt. Ces travaux sont toujours en cours.

Un diagnostic agricole a également été réalisé sur la Commune de Fère-en-Tardenois.

- Limiter la consommation des espaces agricoles : 7 commissions CDPENAF se sont tenues et ont traité 6 PLU, 44 autorisations d'urbanisme dont 5 dérogations de distance au principe de constructibilité limitée et 1 dossier de demande d'extension d'une zone d'activités dans le cadre de l'application du principe ERC agricole.

- Etablissement d'une charte départementale de Zone de Non Traitement (ZNT) : la phase de concertation publique préalable de la validation de la charte départementale d'engagements des utilisateurs des produits phytosanitaires a été réalisée par le service. La consultation s'est tenue du 18 mai au 21 juin, 341 observations ont été enregistrées.

A l'issue, Monsieur le Préfet a approuvé la charte d'engagements pour une mise en application le 30 juin 2020.



- Démarche de conciliation entre acteurs : la Chambre d'agriculture s'est impliquée sur 3 dossiers de conciliation entre agriculteurs et tiers (Etouvelles, Fieulaine et Priez). Pour 2 dossiers, au 13 novembre, une solution amiable a pu être trouvée.

- Travaux engagés sur les projets de production de photovoltaïque au sol : le service a engagé, avec les membres du groupe foncier et urbanisme, des travaux sur le sujet pour établir les règles de régime d'exception à l'interdiction sur parcelle agricole.

La mission agriculture, alimentation et territoire

L'un des objectifs de la Chambre d'agriculture de l'Aisne est de renforcer son action en faveur du développement économique des filières sur les territoires.

Les actions 2020 de la mission agriculture, alimentation et territoire :

- **Le projet ABC'Terre 2A** : l'enjeu climatique prend une place importante au sein des préoccupations environnementales. Si plusieurs outils de modélisation permettent d'évaluer les émissions de gaz à effet de serre, les émissions compensées par le stockage de carbone par les sols agricoles sont souvent peu ou pas prises en compte dans les calculs. Afin de pallier à ce manque, la Chambre d'agriculture travaille avec Agrotransfert depuis 2018 sur le projet ABC'Terre 2A.



• **ORACLE** : observatoire du changement climatique et de ses impacts sur l'agriculture : c'est un projet mené en collaboration entre les quatre Chambres d'agriculture des Hauts-de-France. Une équipe de conseillers a travaillé sur la rédaction d'un livret recensant et proposant une analyse d'indicateurs climatiques, agro-climatiques déclinés sur les quatre départements des Hauts-de-France.

L'interconsulaire

Depuis juin 2006, les trois Chambres consulaires collaborent au sein d'une association, Aisne Avenir. Le Service aménagement rural participe activement aux actions qu'elle porte.

Les principales actions 2020 :

- le lancement d'une étude de marché pour le développement des matériaux biosourcés à destination du secteur bâtimentaire : le parc immobilier est vieillissant. Il est donc nécessaire de développer sur le département une filière de rénovation et de construction à partir de matériaux biosourcés par une mise en relation et un travail collectif des acteurs du territoire.

- développer la filière paille construction dans l'Aisne : en parallèle du lancement de l'étude de marché, un travail d'information et de sensibilisation des acteurs du bâtiment est réalisé par les Chambres consulaires afin d'encourager le développement de la filière sur le territoire.

- revitalisation : la Chambre d'agriculture reste active sur le dossier et a permis d'accompagner 3 exploitants dans le cadre de reprise d'activité et 1 autre dans le cadre de la création d'emplois en CDI sur l'arrondissement de Château-Thierry.

La mission érosion

Elle accompagne les exploitants agricoles et les collectivités pour identifier les causes des coulées boueuses, envisager des solutions, mettre en place le portage du projet et convenir d'accords amiables pour l'installation d'aménagements.

La Mission d'Utilisation Agricole des Déchets

(MUAD)

• **Collecte des déchets agricoles** : récupération de plus de 300 tonnes de déchets dans le département, dont près de 90 % sont recyclés.

• **Boues urbaines, industrielles et matière de vidange** : la MUAD apporte un appui technique aux producteurs de boues et suit les épandages réalisés sur le département.

• **Compostage et méthanisation** : accompagnement des projets en émettant des avis techniques sur les plans d'épandage d'unités de méthanisation et en participant à la mise à jour et à la diffusion du guide méthodologique pour les épandages de digestat. La MUAD accompagne également les exploitants agricoles désireux de se lancer dans le compostage des déchets verts des collectivités, comme source de diversification.

• **Elaboration du guide des déchets des exploitations agricoles** : la MUAD a participé, avec la Chambre d'agriculture des Hauts-de-France, la Région des Hauts-de-France et l'ADEME, à la réalisation d'un document destiné aux acteurs agricoles de la région qui fait le point sur la gestion des déchets en agriculture.



Associations Syndicales Autorisées (ASA)

Depuis 2015, de nombreuses ASA se sont mises en place dans le vignoble axonais afin de porter la maîtrise d'ouvrage de l'aménagement hydraulique des coteaux.

L'année 2020 souligne tout l'intérêt de cette maîtrise d'ouvrage. Intégrant les difficultés économiques à venir pour plusieurs exploitations viticoles, de nombreuses ASA ont fait le choix de réduire le montant de la cotisation annuelle en adaptant les dépenses annuelles.

L'accompagnement stratégique des entreprises agricoles

Dans le cadre d'une dynamique régionale, la Chambre d'agriculture de l'Aisne accompagne les exploitants à dresser une vision 360° de leur exploitation pour améliorer les points de fragilité éventuels et élaborer un plan d'actions. Dans le cadre de cet accompagnement, des aspects concernant la conduite de l'entreprise sont abordés : système de production, résultats technico-économiques, organisation du travail, réglementation, mécanisation, main-d'œuvre, projets.

Un plan d'actions personnalisé est rédigé. Il vise à mettre en évidence les initiatives prioritaires à prendre en cohérence avec les axes stratégiques. 15 exploitants ont déjà bénéficié de cette prestation.

L'irrigation

La Chambre d'agriculture a accompagné, sur le plan administratif, plus de 40 nouveaux projets d'irrigation, qui concernent principalement des projets de création de forage et des prélèvements en rivière. La période estivale a été exceptionnellement sèche et chaude, la Chambre d'agriculture maintient son investissement pour comprendre comment la ressource en eau évolue dans ce contexte en tenant compte des prélèvements de tous les usagers.

En parallèle, la Chambre d'agriculture de l'Aisne a pris l'initiative de faire élaborer par la Compagnie d'Aménagement des Coteaux de Gascogne, un schéma directeur départemental d'irrigation. Il a pour but d'identifier par territoire les ressources disponibles, leurs usages actuels et futurs et les secteurs potentiellement en tension dans un horizon de 15 ans. Le comité de pilotage final a eu lieu le 24 septembre en présence de différents acteurs de l'eau. A l'issue de ces travaux, la Chambre d'agriculture va continuer à étudier ces alternatives pour les intégrer dans un modèle agricole plus résilient. Par ailleurs, la Chambre d'agriculture a géré la relation avec l'ensemble des 270 irrigants pour la demande d'allocation annuelle d'un volume d'eau pour irriguer.

L'énergie

L'intérêt des agriculteurs pour la production d'énergie renouvelable se poursuit, principalement grâce à la méthanisation.

De nombreux projets sont en cours sur tout le département, principalement orientés vers une valorisation en injection du biométhane dans les réseaux de gaz naturel, distribution et transport. Sur l'année, 6 nouvelles unités de méthanisation sont entrées en service, ce qui porte à 14 le nombre d'installations fonctionnelles dans l'Aisne (2 en micro méthanisation, 2 en cogénération et 10 en injection). L'ensemble de ces installations couvre les besoins énergétiques de 10 000 foyers pour le gaz et 1 800 foyers pour l'électricité (hors chauffage).

Plusieurs chantiers de construction sont actuellement en cours ou programmés pour le printemps 2021. Avec une soixantaine d'unités en fonctionnement, la Région Hauts-de-France est parmi les premières de France dans ce registre de la méthanisation agricole.

La production d'électricité verte grâce au solaire photovoltaïque continue sa progression sur les exploitations agricoles. Les demandes d'information sont régulières avec un intérêt croissant pour l'autoconsommation.

Agronomie Environnement

MISSION : assurer le conseil en agronomie et environnement auprès des agriculteurs de l'Aisne.

Les cultures et l'agronomie

• **Expérimentation** : 24 essais, représentant plus de 1400 micro-parcelles ont été menés dont les résultats sont disponibles dans le recueil des essais, accessible sur <https://hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/>, rubrique publication. Cette année, la grande nouveauté a été la mise en place d'une plateforme d'expérimentations sur les nouvelles cultures regroupant 12 espèces différentes avec un travail sur l'itinéraire technique et la faisabilité technico-économique de ces cultures.

RÉPARTITION DES ESSAIS

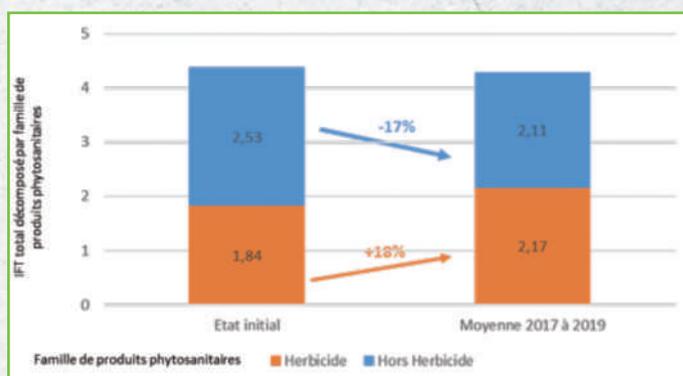
- 5 en blé
- 3 en colza
- 1 essai méteil
- 1 essai céréales immatures
- 1 essai interculture blé précédent colza
- 1 essai fertilisation orge de printemps
- 10 essais sur les nouvelles cultures
- 2 essais CIPAN

Les rendez-vous de l'année 2020 en expé !

- Visite de la plateforme «nouvelles cultures» le 1^{er} juillet : 50 participants
- Visite de l'essai tournesol le 15 septembre : 30 participants
- Des vidéos thématiques sur les expérimentations : 2 vidéos sur l'essai céréales immatures, 1 vidéo sur l'essai méteil



- **Réseau de ferme DEPHY** : 12 fermes en grandes cultures sont suivies par la Chambre d'agriculture sur le département. Comparaison de l'IFT* hors biocontrôle et hors traitement de semence : A l'entrée dans le réseau : 77 % de la référence régionale** Sur la moyenne triennale 2017 à 2019 : 76 % de la référence régionale** Un IFT stable depuis l'entrée dans le réseau qui cache des disparités :



*IFT : Indice de Fréquence de Traitements Phytosanitaires
** référence régionale = 5,64

En tendance, la maîtrise des adventices est de plus en plus difficile. Un IFT hors herbicide faible et qui diminue dans le temps suite aux principes simples de protection intégrée appliqués avec cumul de printemps secs qui limitent la pression maladie sur céréales principalement.

- **Bulletin de Santé du Végétal (BSV)** : la Chambre d'agriculture de l'Aisne participe au bulletin de santé du végétal en assurant le suivi sanitaire et l'observation de parcelles de céréales, colza, maïs, et protéagineux. Ces observations alimentent la base d'informations recueillies chaque semaine sur l'ensemble du territoire des Hauts-de-France.



- **Le déploiement du plan Ecophyto** : Certiphyto : la Chambre d'agriculture de l'Aisne est habilitée pour assurer des formations et des tests QCM en vue de l'obtention du Certiphyto (primo certificat et renouvellement) pour les catégories décideurs et opérateurs. Les premiers Certiphyto réalisés il y a 10 ans sont arrivés à échéance en 2020. En plus de l'accompagnement vers les primo certificats, l'activité 2020 a été principalement orientée vers le renouvellement de ces Certiphyto arrivés à échéance.

Travaux de recherches

- **Réseau des sites et fermes IAR** (Industrie Agro-Ressources) : cette année 2020 marque la fin du projet IAR ; avec l'élaboration du bilan pour clôturer ces 4 années d'études. Afin d'acquies plus de données et ainsi améliorer le conseil sur les CIVes d'hiver à méthaniser, la Chambre d'agriculture a mis en place un essai complémentaire.

L'objectif de l'essai est de comparer 17 mélanges avec deux dates de récolte, 25 avril et 15 mai, avec la réalisation de pouvoirs méthanogènes. Les résultats de cet essai confirment l'excellent potentiel du seigle par rapport aux autres céréales.

• **Le Réseau de Mesures de la Qualité des Sols (RMQS)** : le réseau de parcelles qui est suivi dans le cadre du RMQS continue d'alimenter la base de données de l'INRAE et, en particulier, le conservatoire des sols situé à Orléans. En 2020, les chantiers de prélèvements sur les sites picards ont été très pénalisés en raison du confinement. Le laboratoire de l'INRAE d'Orléans a été fermé durant tout le printemps, ce qui a stoppé toutes nos interventions sur le terrain.

Le rythme de traitement des sites picards devrait reprendre à partir de la prochaine campagne dès mars 2021.

• **Projet Sol Dephy 2** : toujours très impliquée dans les différents programmes conduits par Agrotransfert-Ressources et Territoires, la Chambre d'agriculture est un des partenaires dans le programme Sol Dephy 2. La première version Sol Dephy 1 a permis de créer et de diffuser des outils de diagnostic de l'état structural des sols agricoles. Le deuxième programme s'intéresse à la «résilience des sols aux tassement au travers des phénomènes de régénération naturelle» ou d'interventions mécaniques par le travail du sol approprié.

• **Agriculture de Conservation des Sols (ACS), l'activité se développe !**

CHIFFRES CLÉS

- **1** formation "Se lancer en ACS" : 12 participants
- **2** sites d'expérimentation longue-durée travail du sol et semis-direct. L'un situé dans le Tardenois, l'autre en Basse-Thiérache.
- **1** vidéo* retour d'expériences en ACS par un agriculteur axonnais,
- **3** vidéos* sur la plateforme couverts végétaux.

* Vidéos disponibles sur <https://hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/>, rubrique vidéos

• **Projet OPERA** (Outil de positionnement et d'estimation du reliquat azoté couplé au logiciel AzoFert) : l'ajustement de la fertilisation azotée des grandes cultures reste encore aujourd'hui un enjeu technico-économique et environnemental majeur. Elle repose essentiellement sur la méthode du bilan prévisionnel qui nécessite la prise en compte du reliquat d'azote minéral présent dans le sol à la sortie de l'hiver (RSH). Cependant, la mesure du RSH ne peut être effectuée sur toutes les parcelles pour des raisons de coût et de contraintes logistiques. Pour lever ce frein, le LDAR de l'Aisne, l'ITB, Tereos et la Chambre d'agriculture de l'Aisne se sont associés dans le cadre du projet «OPERA». Financé par le FEADER, ce projet lancé en 2020 envisage un mode de conseil plus globalisé à l'échelle des exploitations, articulant mesures de reliquats et mise en œuvre d'un modèle de simulation en fonction des situations.

• **Téledétection et pulvérisation localisée d'adventices** : la Chambre d'agriculture s'est engagée depuis cette année sur un sujet de R&D concernant la localisation d'adventices grâce à des images multispectrales acquises grâce à un drone. Ainsi, différents essais ont été réalisés, avec pour objectif de réduire de 70 % l'utilisation d'herbicides en comparaison à un traitement en plein.

L'agriculture biologique

• Expérimentation :

- un essai céréales a été implanté avec différentes variétés de blé tendre et triticale. La visite de l'essai en juin a rassemblé 20 participants.
- l'implantation d'un essai variétés céréales d'hiver blé tendre et triticale a été réalisée à l'automne 2020.

• Les rendez-vous techniques :

- un bilan de campagne,
 - 4 tours de plaine céréales et légumes de plein champs, qui ont regroupé entre 15 et 20 agriculteurs par rendez-vous,
 - 1 déplacement au salon Terr'Eau Bio avec un groupe de 10 agriculteurs.
- Un rendez-vous technique sur le soja bio a rassemblé une dizaine d'agriculteurs.

• Projet de conversion :

- 2 «cafés de la bio»,
- 30 contacts pour conversion en bio.



CHIFFRES CLÉS DU SUIVI TECHNIQUE INDIVIDUALISÉ

- **1** quinzaine d'agriculteurs a bénéficié d'un suivi technique individualisé,
- **29** numéros du JT Bio, messagerie technique à destination des exploitants en agriculture biologique des Hauts-de-France, reçus par **120** producteurs bio dans le département,
- **5** numéros d'écho bio, la revue bio des Hauts-de-France,
- **1** guide des «Préconisations cultures et élevage en agriculture biologique»,
- **2** compte-rendus des essais Hauts-de-France,
- **2** formations, **10** exploitants par formation en moyenne,
- **1** groupe de **40** agriculteurs biologiques, un groupe de **15** agriculteurs en conversion ou réflexion.

La production de fourrages

- **Animation de formations** : 2 thèmes : «Améliorer la production et la qualité des prairies» et «Bien-être animal et utilisation de Bovivell».
- **Groupe régional herbe et autonomie** : suivi de la croissance de l'herbe sur 6 parcelles de prairie permanente en Thiérache.

- Rédaction de 18 articles hebdomadaires Herbophyl'hebdo.
- 5 réunions du groupe des conseillers Hauts-de-France et 3 groupes de travail.
- Mise en place d'une vitrine de 8 mélanges prairiaux à Epieds pour le pâturage des agneaux.
- Journée météo mi-mai : si les conditions sanitaires n'ont pas permis de réaliser un rendez-vous sur place avec les agriculteurs, des vidéos ont retranscrits les messages essentiels.

• **Luzerne** : la plate-forme de 11 variétés semées à Dorengt en août 2019 a fait l'objet d'un suivi allégé en 2020. Un mélange expérimental d'un gel hydro rétenteur avec la semence a été semé afin d'observer si la culture était plus résistante au manque d'eau. Le suivi 2021 sera plus complet et permettra de sortir des premiers résultats.



• **Suivi de parcelles maïs ensilage** :

comme tous les ans, 9 parcelles de Thiérache font l'objet d'un reliquat d'azote pour obtenir des références locales en maïs ensilage après déboués. Dès la fin août, 11 parcelles en Thiérache et 5 pour le reste du département ont fait l'objet d'un suivi hebdomadaire jusqu'à la mi-septembre. Ces informations permettent d'aider les éleveurs à déterminer la maturité des plantes et définir la date optimale de récolte.

• **Multifonctionnalité des couverts végétaux** : le colloque «Couverts d'interculture, apprendre à cultiver les services», prévu le 17 novembre, devait clôturer le projet piloté par Agro-transfert, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de l'Aisne.

En raison du contexte sanitaire, le rendez-vous public a été annulé mais les intervenants ont réalisé une vidéo de leur présentation afin de valoriser tout le travail accompli. Ce sont donc 7 vidéos que l'on peut retrouver sur le site internet dédié.

• **Une nouvelle prestation matière sèche** : avec l'acquisition d'une nouvelle étuve performante et de grande capacité, il est désormais possible de proposer aux agriculteurs la mesure de la matière sèche pour tous les végétaux.

Les missions environnementales

• **Animation des BACs** :

- participation à une quinzaine de réunions de concertation agricole et comités de pilotage,
- élaboration de 4 lettres d'informations envoyées sur tous les BACs et 2 lettres d'informations viticoles,
- organisation d'une dizaine de rendez-vous techniques sur l'innovation agronomique et le partage de pratiques mises en œuvre dans les fermes,
- animation relative aux MAEC : 21 contacts et 10 dossiers accompagnés. PCAE : 72 contacts, 28 dossiers accompagnés sur le volet environnement.

• **Cultures à Bas Niveau d'Intrants (BNI)** : les actions sur les cultures à Bas Niveau d'Intrants (BNI) se sont poursuivies. Une semaine entière dédiée à ces nouvelles cultures s'est tenue du 25 juin au 1^{er} juillet 2020. Ces évènements, communs à la Chambre d'agriculture de l'Aisne et de l'Oise, financés par les Agences de l'eau et le Conseil départemental de l'Aisne, avaient pour objectif la mise en place de 5 rendez-vous techniques sur 5 jours.

Au programme, 3 rendez-vous techniques sur le terrain sur les thématiques : le pois chiche, le soja bio et la visite de la plate-forme d'essais et vitrine sur ces cultures et 2 vidéos sur la culture du sarrasin et de la féverole. Près de 70 visiteurs étaient aux rendez-vous.

D'autres rendez-vous techniques ont été également proposés (bambou, tournesol et agroforesterie). Ils ont accueilli environ 80 visiteurs. Retrouvez également les fiches techniques BNI.

CHIFFRES CLÉS

23 territoires éligibles aux MAEC sur les enjeux eau, biodiversité, zones humides, érosion

7 formations

113 demandes d'aides MAEC déposées auprès de la DDT, pour un montant d'aide annuel de 580 000 €

• **Agroforesterie, du projet à l'appui technique** : la Chambre d'agriculture accompagne des porteurs de projet pour l'implantation des parcelles agroforestières. 2 projets d'aménagement d'un parcours volailles sont accompagnés par la Chambre d'agriculture. Au total, dans l'Aisne, ce sont plus de 213 ha concernés par l'agroforesterie avec plus de 16 000 arbres et arbustes à planter.

Un autre projet a été accompagné pour la plantation de haies en bordure de parcelle et en intra parcellaire dans le cadre d'un PCAE «plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles».

La Chambre d'agriculture de l'Aisne a organisé un rendez-vous technique sur une parcelle à Lengrain plantée en 2018. De la conception du projet à la plantation, toutes les étapes ont été abordées.

• **Biodiversité : les agriculteurs de l'Aisne se mobilisent** :

- une plaquette biodiversité,
- un rendez-vous agroforesterie en septembre,
- un document de synthèse pour évaluer l'impact de la culture de la betterave sur les insectes auxiliaires et pollinisateurs, à partir des observations réalisées en 2019 sur les parcelles suivies.

Le développement des prestations

L'accompagnement des agriculteurs passe par une offre de services adaptés à leurs besoins :

- accompagnement fertilisation azotée, en vue d'optimiser la fertilisation azotée,
- Mes sat'images, pour piloter et moduler la fertilisation azotée du colza, du blé et de l'orge,
- le guide Phyt'Agro, synthétisant les conseils et recommandations par culture en termes d'agronomie et d'utilisation des produits phytosanitaires,
- My Precifield, pour la création de cartes de modulation,
- Mes parcelles, la solution numérique dédiée au pilotage de votre exploitation,
- Mecagro, pour connaître les coûts de mécanisation.

• **L'accompagnement en vidéos** : toutes les semaines, l'expertise des conseillers techniques en vidéo avec «La situation des cultures» ! Elle associe la pression sanitaire et adventices des principales cultures de l'Aisne, associée au conseil agronomique. On compte environ 800 vues chaque semaine sur Facebook et 280 vues sur le site de la Chambre d'agriculture.

Le vignoble champenois s'est également mis au format vidéo, puisque les 2 premières vidéos ont vu le jour en août 2020, nommées «Situation du vignoble».

La viticulture

La Chambre d'agriculture de l'Aisne a contribué au renforcement de l'équipe des conseillers viticoles de la Chambre d'agriculture du vignoble champenois avec l'arrivée de 2 conseillers, basés à Château-Thierry, pour assurer une proximité avec les vignerons axonais. La Chambre d'agriculture continue à déployer une animation technique sur des thématiques innovantes et alternatives aux produits phytosanitaires à destination des viticulteurs de l'AOC Champagne.

Elevage

**MISSIONS : accompagner les éleveurs dans leur activité d'élevage bovin, ovin, caprin, porcin...
Conseiller les éleveurs dans leurs projets.**

Diffuser l'information technique aux éleveurs

L'accompagnement technique proposé est reconnu et apprécié par les éleveurs pour son niveau d'expertise qui s'appuie sur des références et études régulièrement mises à jour.

Ainsi, 22 fermes représentatives de leur système (bovins lait, bovins viande, ovins) sont suivies dans le cadre des fermes de références INO-SYS, dont l'objectif, en plus d'étudier les performances technico-économiques, est d'intégrer les performances environnementales et sociales.

Ces études et résultats sont diffusés via l'édition de lettres d'information et de brochures :

- Brèves de Bergerie (4 numéros, 160 éleveurs destinataires),
- TechniViande (4 numéros, 650 éleveurs destinataires),
- L'économie de l'élevage - Dossier annuel bovin lait 2019 perspectives 2020,
- Les systèmes bovins laitiers en Hauts-de-France conjoncture 2019,
- Bovins viande en Nord-Picardie : conjoncture 2019,
- L'économie de l'élevage - Dossier annuel bovins viande 2019 perspectives 2020,
- Les systèmes ovins viande en Nord Pas-de-Calais Picardie,
- L'économie de l'élevage - Dossier annuel ovin 2019 perspectives 2020,
- Covid 19 : quels leviers mettre en place pour réduire ma production ?
- un résultat hétérogène dans les Hauts-de-France lié à une sécheresse marquée.

• **Organisation de journées de l'élevage** : ces journées sont un moment privilégié pour diffuser l'information et permettre le partage d'expériences entre éleveurs. L'édition 2020 a permis de rassembler plus de 140 éleveurs, 30 conseillers de différentes organisations professionnelles agricoles et près de 70 étudiants.

Ces rendez-vous ont eu lieu les 9 et 14 janvier 2020 à Neuilly-St-Front et au Nouvion-en-Thiérache. Plusieurs sujets ont été abordés au cours de ces deux journées :

- l'élevage face au réchauffement climatique,
- l'intérêt des capteurs pour l'épandage,
- la production d'énergie à la ferme.



Nos conseils en élevage

1 fois tous les 2 mois, les conseillers vous proposent une vidéo de conseils thématiques. Ces vidéos sont disponibles sur notre site et nos réseaux sociaux.

• **Progrès viande 02** : la remise des tableaux de bord vaches allaitantes, dans le cadre de l'action Progrès Viande 02, s'effectue habituellement lors des 3 rencontres techniques de fin d'année. Cette année, compte tenu de l'impossibilité de réunir simultanément plusieurs dizaines de personnes pour cause de confinement, la synthèse des résultats a été commentée via une vidéo diffusée à l'ensemble des éleveurs allaitants du département disposant de plus de 15 vêlages. Cette vidéo a été consultée à plus de 70 reprises. Quant aux tableaux de bord, ils ont été envoyés ou remis par les conseillers.



• **Presse écrite** : les médias traditionnels ne sont pas en reste ! En 2020, ce sont 44 articles, à destination des éleveurs, qui ont été rédigés par les conseillers élevage dans le journal départemental agricole «l'Agriculteur de l'Aisne».

• **Contacts privilèges** : Pour établir une relation de confiance, depuis quelques années les «contacts privilèges» ont été mis en place. En effet, les éleveurs ont des conseillers «référents» au sein du service élevage, qu'ils sollicitent de façon prioritaire. Ainsi, chaque conseiller du service envoie par mail, mais de façon ciblée, une information courte, pratique et de saison aux éleveurs de son groupe «Contacts privilèges».



Animer des groupes d'éleveurs

Développer ses groupes d'éleveurs est un choix fait depuis quelques années pour favoriser la proximité. Ce sont donc 14 groupes qui regroupent 120 éleveurs aujourd'hui. L'activité des groupes a été fortement perturbée par le contexte sanitaire. Lors du premier confinement, la totalité des rendez-vous a dû être reportée et les voyages d'études annulés. Des webinaires et un bulletin hebdomadaire ont permis de maintenir le lien entre les éleveurs durant ces quelques semaines. L'activité a ensuite pu reprendre, dans le respect des gestes barrières.

En parallèle de ces groupes qui s'inscrivent dans la durée, le Service élevage de la Chambre d'agriculture propose des formations ponctuelles sur une durée de 1 à 3 jours.

Quelques exemples de thématiques : la biosécurité en élevage de volailles, se perfectionner à la technique du parage, s'initier aux médecines alternatives ou dresser son chien de troupeau.

des exploitations en intégrant obligatoirement les axes «environnement» et «attentes sociétales». Cette démarche d'accompagnement stratégique multi-partenarial sera testée et formalisée. Ce projet comprend également des actions à destination des établissements. Ces interventions permettront d'initier au sein du parcours de formation une vraie réflexion stratégique dans la gestion d'une exploitation.

- **Le projet «Lutte contre les dermatites digitées en ateliers d'engraissement de jeunes bovins»** : SCEA Vauxbuin. Ce projet comprend deux phases. La première phase, qui s'est déroulée en 2020, a consisté à suivre, durant toute la durée d'engraissement, deux lots de jeunes bovins sur huit exploitations distinctes afin d'identifier les facteurs de risque de la dermatite digitée (DD). La seconde phase portera sur l'acceptabilité et l'évaluation d'efficacité de mesures à mettre en place pour contrôler le développement de la maladie au sein de l'élevage.

- **COW FORME** : est un projet transfrontalier entre la France et la Belgique. Il vise à permettre aux demandeurs d'emploi de la région frontalière de devenir salariés en élevage et/ou de pérenniser les élevages de bovins régionaux, au moyen de formations adaptées. Dans un premier temps, COW FORME analysera les besoins des éleveurs, notamment en termes de compétences managériales, afin de cibler au mieux la demande.

Suite à ce travail, une offre de formations pour les salariés, les employeurs et les conseillers pourra être proposée, grâce aux savoir-faire des trois régions. Un repérage des profils sans emploi, pouvant être intéressés par la formation sera mené.

Enfin, des « focus-farm » (groupes d'éleveurs) seront mis en place dans chaque région afin d'élaborer des pistes d'amélioration quant à leur travail. L'intérêt est de faire progresser le professionnel qui reçoit, mais également l'ensemble du groupe, grâce à des discussions croisées. Des échanges transfrontaliers seront organisés via d'autres outils de communication aussi, afin de bénéficier des expériences de chacun.

Fonctionnement d'un groupe d'éleveurs

3 journées proposées aux membres du groupe dans l'année. Chaque journée a sa thématique choisie par le groupe.

Exemples :

- l'autonomie protéique
- l'agroforesterie et les démarches agro-environnementales
- la co-construction.

A partir des résultats du diagnostic individuel, chaque stagiaire définit deux à trois axes de travail prioritaire. Des échanges en groupe sont organisés par le conseiller sur les moyens nécessaires à la mise en place de ce plan d'action et sur leur chronologie.

Demi-journée chez chacun d'entre eux en vue d'analyser leurs résultats individuels.

Accompagner des éleveurs face aux évolutions climatiques



Repérage des démarches innovantes en élevage

L'innovation est la clé de la réussite, la Chambre d'agriculture de l'Aisne s'est engagée en 2020 sur plusieurs projets partenariaux innovants.

- **ARPIDA** : associe les Chambres d'agriculture des Hauts-de-France, l'Idèle, Trame et le BTPL. Ce programme a pour ambition de créer une démarche de réflexion et d'accompagnement sur la résilience

La répétition des aléas climatiques fragilise l'autonomie alimentaire des exploitations. La recherche de systèmes fourragers plus résilients est un gage du maintien des performances technico-économiques des élevages herbivores. C'est dans ce but que les services «agro-environnement et élevage» de la Chambre d'agriculture ont mis en place une plateforme météo. L'objectif de cette plateforme est de mesurer la productivité des différentes associations céréales protéagineux en fonction

du niveau de fertilisation ainsi que de connaître les valeurs fourragères. Les éleveurs ont pu mesurer l'intérêt de ce fourrage lors de la visite virtuelle des essais et de la vidéo intitulée «la production de méteil et l'alimentation des bovins».

Pour les bâtiments d'élevage, les travaux ont porté sur l'amélioration de l'ambiance des bâtiments vaches laitières au cours des périodes de forte chaleur.

Et demain ? : la Chambre d'agriculture s'est fortement mobilisée au cours de l'année dans l'élaboration d'un plan fourrager. Celui-ci s'articule autour de plusieurs axes :

- augmenter la capacité de stockage des fourrages
- réduire l'assèchement du sol et le stress hydrique
- adapter et régénérer les ressources fourragères
- sécuriser l'abreuvement des animaux.

Les premières actions débiteront dès 2021, notamment par la mise en place d'un dispositif d'accompagnement à la régénération des prairies naturelles. Par ailleurs, des essais seront menés sur la betterave fourragère et le sorgho.

Accompagner les éleveurs dans la modernisation leurs outils de production

Lorsqu'un éleveur a un projet de modernisation, la première question qu'il se pose est celle de l'investissement et des démarches administratives. Les conseillers de la Chambre d'agriculture de l'Aisne les accompagnaient sur ces deux aspects.

Pour un investissement en bâtiment ou en équipement, les montants sont souvent conséquents. Deux conseillers du Service élevage sont spécialisés en bâtiment d'élevage. Cette année, 5 conseils bâtiments ont été apportés et 57 permis de construire réalisés.

Pour concrétiser leurs projets, les éleveurs peuvent solliciter une aide à l'investissement : plan de compétitivité et d'adaptation des exploitations agricoles (PCEA). C'est toujours une étape très attendue par les éleveurs. En 2020, 2 appels à projets ont été lancés. Dans l'Aisne, la totalité des dossiers a été présentée lors du premier appel à projet, soit 180 demandes pour un montant de 5,5 millions d'aides.

La Chambre d'agriculture de l'Aisne a traité 95 dossiers (tous projets confondus c'est-à-dire tant ceux ayant directement trait à l'élevage qu'à la polyculture). Sur le chapitre spécifique de la modernisation, elle a accompagné 80 éleveurs.

La modernisation des exploitations agricoles passe aussi par l'équipement, à la fois en faveur des conditions de travail mais aussi pour l'autonomie alimentaire.

La problématique des conditions de travail concerne le temps de travail et la pénibilité, qui provient majoritairement du logement des animaux et de la traite. C'est pour cela que les éleveurs cherchent à rendre plus fonctionnel la distribution de l'alimentation, le nettoyage des logettes, le paillage,... afin de gagner en efficacité.

Ainsi, 28 diagnostics ont été réalisés afin d'identifier les investissements nécessaires à l'amélioration des conditions de travail ou à l'autonomie alimentaire.

Adapter les exploitations

De nombreux éleveurs souhaitent impulser une nouvelle dynamique sur l'exploitation. Les conseillers du Service élevage les accompagnent et les conseillent sur les volets technico-économiques et réglementaires. Dans le cadre de la Charte **Avenir Elevage 02**, et grâce au soutien financier du Conseil départemental, les éleveurs peuvent bénéficier gratuitement d'un audit de leur exploitation. L'objectif de cet accompagnement est d'engager une réflexion autour d'un projet pouvant aller d'une remise en cause d'un atelier, au développement d'une nouvelle production ou encore d'une mise en commun des moyens de production avec d'autres agriculteurs. Nos conseillers spécialisés accompagnent les éleveurs dans l'analyse pour permettre que le projet soit en cohérence avec le système d'exploitation, pour aider à faire le tri entre les différentes options techniques en tenant compte bien entendu des forces et faiblesses de l'exploitation agricole. En 2020, 9 audits ont été réalisés dans ce cadre.

• **IPCE** : toute modernisation ou création d'atelier nécessite de vérifier le respect d'exigences réglementaires au titre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE). Il s'agit souvent de dossiers aux interlocuteurs administratifs multiples. La Chambre d'agriculture est l'interlocutrice privilégiée de ces administrations et à ce titre, elle est reconnue par les éleveurs comme particulièrement légitime pour monter leurs dossiers. Ainsi, la Chambre d'agriculture a réalisé 30 dossiers relatifs à l'ICPE et 16 plans d'épandage. Cette activité est actuellement fortement corrélée au développement des unités de méthanisation agricole. La réalisation des plans d'épandage est pour le Service l'occasion de re-sensibiliser sur la maîtrise de l'apport de matière organique sur les parcelles et de faire un lien avec le service agronomie de la Chambre d'agriculture.



• **Agriculture biologique** : suite à l'évolution de la demande sociétale, quelques éleveurs s'interrogent chaque année sur l'opportunité de convertir partiellement ou totalement leur exploitation à l'agriculture biologique. Un accompagnement spécifique leur est proposé dans le cadre du Plan Régional Bio. Les demandes en élevage seront restées relativement timides en 2020. Un café de la bio spécifique élevage a été organisé et 5 projets de conversion ont été engagés dans 3 productions différentes (lait, viande bovine et poules pondeuses). Plusieurs formations techniques ont également été proposées en élevage sur les médecines alternatives. Une réunion bilancielle annuelle technico-économique sur le lait biologique a été organisée. 10 participants ont échangé sur leurs résultats obtenus sur la campagne laitière 2018-2019 et ont partagé leurs expériences sur la campagne fourragère et l'alimentation.

Et demain : le service élevage poursuivra son action d'accompagnement à la modernisation des exploitations agricoles, proposera un accompagnement spécifique pour guider les éleveurs dont l'élevage relève des installations classées pour la protection de l'environnement et continuera de conseiller les éleveurs qui souhaitent s'inscrire dans une démarche de réduction des émissions de carbone. Afin de poursuivre la formation des éleveurs, un large panel de formations adapté aux problématiques d'actualité sera proposé.



MISSIONS :

- accompagner les futurs agriculteurs dans leur installation et les cédants dans leur transmission,
- conseiller tous les agriculteurs ayant un projet de diversification, en individuel ou sous forme d'accompagnement collectif, mais également par de l'information et des formations,
- assurer la gestion du Centre de Formalités des Entreprises (CFE) qui enregistre les créations, modifications et fermetures d'entreprises ayant une activité agricole.

L'installation des jeunes agriculteurs

Le parcours à l'installation aidée comporte plusieurs étapes :

- le Point accueil installation et transmission (PAIT)
- le Centre d'élaboration de parcours professionnel personnalisé (CEPPP)
- le stage 21 heures
- le dépôt de demande d'aides.

Ce parcours est commun pour les aides de l'Etat (Dotation jeune agriculteur) et celles de la région Hauts-de-France (le dispositif d'accompagnement régional «ACTiv'ton installation, prépare ta transmission», l'Aide régionale à l'installation des agriculteurs (ARSI) et le prêt à taux zéro).



• **Le Point Accueil Installation** : il accueille tous les porteurs de projets agricoles. Il informe sur les parcours à l'installation (Etat, Région), oriente sur les structures spécialisées et assure une traçabilité à partir des bases de données (départementale et régionale). Les porteurs de projets ayant besoin d'affiner leur projet sont orientés vers le parcours émergence financé par la Région.

Sur les 137 porteurs de projets enregistrés, 77 sont entrés dans le ou les parcours à l'installation en 2020.

Des actions de sensibilisation sont également réalisées auprès d'un public de jeunes en formation :

- en septembre : intervention auprès d'une classe de BTS «Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise» du lycée de Crézancy
- en novembre : intervention auprès des classes de brevet professionnel «Responsable d'exploitation agricole» et de certificat de spécialisation en maraîchage du lycée de Vervins
- en novembre : intervention auprès des classes de Brevet professionnel Agroéquipement et BPREA du lycée de Crézancy.

En 2018, la Chambre d'agriculture de l'Aisne a obtenu la labellisation pour une durée de 3 ans pour le PAIT, le CEPPP et le stage 21 heures.

Des partenariats ont été mis en place avec : les CFPPA de Vervins et de Verdilly pour le CEPPP et le stage 21 heures, les JA pour le PAIT et le stage 21 heures.

Cette labellisation a été prolongée d'une année jusqu'à fin 2021 en raison de la crise sanitaire.

• **Le Plan de Professionnalisation Personnalisé** : la durée de validité des PPP est limitée à 2 ans. Des porteurs de projets ayant déjà suivi le parcours, sans aboutir à une installation, doivent demander une dérogation à la DDT pour prolonger la validité ou recommencer le PPP.

72 rendez-vous en 2020 dont 17 inscrits dans un parcours régional car ne pouvant bénéficier de la DJA.

• **Le stage 21 heures** : cette année, 54 candidats, sur 5 sessions, ont participé au «stage 21 heures» organisé par la Chambre d'agriculture. Le stage 21 heures est une étape obligatoire dans le cadre du parcours national pour obtenir les aides à l'installation.

Depuis 2016, ce stage de 3 jours est aussi obligatoire dans le cadre des aides de la région (dispositif PARI puis ACTiv).

Les 3 jours du stage sont l'occasion pour les futurs agriculteurs d'être sensibilisés à de nombreuses questions qui feront partie de leur quotidien : organisation, prévention des risques, économie, environnement, PAC et de nouer des liens avec d'autres porteurs de projet mais aussi des structures qui pourront les accompagner tout au long de leur vie professionnelle.

• **Les installations aidées en 2020** : en 2020, 26 dossiers d'aide à l'installation ont été validés par les services de l'Etat, contre 34 en 2019 et 47 en 2018. Après deux années très chargées en termes d'installation aidée (au-dessus de la moyenne), le nombre d'installation reste soutenu (dans la moyenne des dix dernières années).

Les principales orientations technico-économiques sont les exploitations de grandes cultures spécialisées (38 %), les exploitations de polyculture élevage (35 % dont 4 % en volaille, 15 % en bovin viande, 4 % en porc, 4 % en équin, 8 % en ovin), les exploitations d'élevage spécialisées (12 % dont 8 % en bovin lait et 4 % en caprin lait), les exploitations viticoles (4 % en AOC Champagne), les exploitations de maraîchage (11 %).

Le montant total de la Dotation Jeunes Agriculteurs demandé en 2020 s'élève à 655 000 €, ce qui fait une DJA moyenne par dossier de 25 192 €. 20 avenants au projet de développement de l'entreprise ont été déposés en 2020 contre 12 avenants en 2019. Ces avenants sont motivés pour moitié par une demande de subvention PCAE. Ils sont également motivés par le suivi personnalisé qu'apporte le conseiller sur chaque dossier dans l'objectif d'honorer les engagements pris lors de la demande d'aide. Le respect de ces engagements est essentiel pour bénéficier, à la fin de la période de 4 ans, du solde de la dotation.

• **Centre de Formalité des Entreprises (CFE)** : en 2020, 827 dossiers ont été traités (120 dossiers de moins qu'en 2019). La réglementation de la vente d'animaux de compagnie amène 25 % des créations d'entreprises individuelles (28 % en 2019, 35 % en 2018 et 44 % en 2017).

CHIFFRES CLÉS

Création d'entreprises individuelles :

élevage chien-chat	57
cultures de céréales	30
culture de la vigne	31
culture et élevage	6
apiculture	10



L'accompagnement à la transmission

Anticiper au maximum sa transmission est bien sûr indispensable pour un exploitant sans successeur, mais ne doit pas être négligé dans le cadre d'une transmission familiale.

En 2020, 5 cédants ont bénéficié d'un accompagnement pour réfléchir à la cession de leur entreprise et ont été inscrits au RDI (Registre Départ Installation) et 22 candidats ont déposés une candidature pour trouver une exploitation.

La formation de 3 jours intitulée «Bien préparer sa transmission» s'est déroulée du 12 au 14 février avec 7 participants et du 16 au 18 novembre avec 8 participants.

En parallèle, une démarche de sensibilisation des futurs cédants a débuté avec les laiteries de Thiérache. Cette démarche vise à sensibiliser les techniciens des laiteries qui pourront eux-mêmes informer les éleveurs sur la nécessité d'anticiper sa transmission. Une réunion collective a ainsi eu lieu à La Capelle.

La diversification et l'action collective

• **L'accompagnement des porteurs de projets** : le Point info diversification a pour objectif de répondre à tous les agriculteurs qui se posent des questions sur des projets de diversification. Les questions sont très variées. Elles portent sur la recherche de pistes de diversification et de commercialisation, des informations réglementaires, des solutions de financement, des recherches de références et toutes les questions en rapport de près et de loin à la diversification et aux circuits courts.

En 2020, 122 appels ont été recensés et un site internet régional a été créé en partenariat avec d'autres structures d'accompagnement en Hauts-de-France : <https://hdf.diversificationagricole.fr/> Ce site permet aux porteurs de projet d'avoir des premières réponses pour éclairer leur projet. Il est enrichi régulièrement avec de nouvelles références, les formations possibles pour préparer son projet et monter en compétence.



• **Les actions régionales** : les Chambres des Hauts-de-France ont mené des actions mutualisées en 2020 :
- le programme parution d'articles «Cap Valeur Ajoutée» 2020 dans les journaux agricoles Hauts-de-France
- la réalisation de 3 numéros de «Valorisons» envoyés aux agriculteurs identifiés comme étant diversifiés et à ceux qui sont en réflexion.

En 2020, la crise sanitaire a perturbé le programme des formations. Deux formations ont eu lieu :

- une sur l'hygiène alimentaire et la maîtrise sanitaire : 10 stagiaires.
- une sur les pistes de diversification possibles : stagiaires.

En 2020, plusieurs annulations d'évènements ont dû être faites en raison de la crise sanitaire :

- le forum de la diversification et des circuits courts. En raison de la deuxième période de confinement, ce rendez-vous pro a été reporté en 2021 (le 18 mars).

- La randonnée gourmande du 8 mai 2020. L'organisation était en cours de finalisation et son parcours établi.

- Le Village gourmand organisé par les JA de l'Aisne en décembre 2020. Les producteurs Bienvenue à la ferme y sont depuis 2 ans fortement identifiés.

Pour compenser l'annulation de ces évènements et répondre à la demande très forte des consommateurs en particulier pendant le premier confinement, une carte interactive a été mise en place. Cette carte recense les producteurs qui offrent des produits en vente directe. Elle permet aux consommateurs de trouver près de chez lui un lieu où acheter des produits locaux. Elle a été très visitée, plus de 184 000 vues. Ce recensement et les mises à jour ont mobilisé l'équipe Entreprise de façon très importante mais ont permis de maintenir les liens avec les producteurs, mais aussi d'en créer avec les collectivités qui en ont été les soutiens importants et même des sources de renseignement.

Le recensement des producteurs va basculer progressivement sur le site régional «ouacheterlocal.fr».



• **Le réseau «Bienvenue à la ferme» Aisne** : 41 adhérents dont le drive fermier de l'Aisne - 66 prestations agréées

- Produits : 32
- Fermes de découverte : 8
- Fermes pédagogiques : 8
- Ferme auberge : 1
- Camping : 1
- Gîte rural : 2
- Chambres d'hôte : 3
- Drive fermier : 11 (adhérents participants au drive fermier de l'Aisne).



• **Information professionnelle** : une lettre d'info régionale Hauts-de-France trimestrielle qui a été renforcée pendant le premier confinement de façon à informer très régulièrement les agriculteurs de l'évolution de la réglementation.

Des «flash» infos Aisne réguliers qui a pour objectif de donner des informations départementales et en particulier de relayer les demandes reçues par la Chambre d'agriculture.

• **Région Hauts-de-France** : publications : 5 documents (cartes des adhérents, 4 flyers saisons à la ferme).

La communication a été également renforcée aux niveaux national, régional et départemental. Dans l'Aisne, en particulier, une page Facebook a été créée. Elle permet de relayer les informations des adhérents et de communiquer sur la marque.

La Chambre d'agriculture a participé à des actions de communication régionale et départementale :

- en contribuant à identifier des producteurs en vente directe pour des actions de communication de la région Hauts-de-France, du Conseil départemental de l'Aisne et du Comité régional du tourisme,
- en réalisant la distribution de PLV dont des sacs maraîchers pour la campagne de soutien aux producteurs locaux du conseil départemental : «Retrouvez-nous dans l'Aisne» et en identifiant les producteurs Bienvenue à la ferme chez qui les gagnants du jeu mis en place par le Département pourraient aller chercher leur lot.



Le soutien aux projets collectifs

De façon à répondre à la demande grandissante des consommateurs en produits de proximité que ce soit au sein des familles ou au niveau de la restauration collective, il semble essentiel d'inciter les producteurs à se regrouper. L'accompagnement, par la Chambre d'agriculture, est primordial pour leur permettre de démarrer.

• **Le site approlocal.fr** : ce site régional de commandes en ligne géré par chaque département est destiné principalement aux acheteurs de la restauration collective (collèges, lycées, hôpitaux, maisons de retraite,...).

En 2020, le chiffre d'affaires réalisé grâce à cet outil de commandes en ligne est de 119 269 €ht dont 70 % réalisés par Produits de nos PL'Aisne.

La Chambre d'agriculture de l'Aisne a fait le choix d'accompagner une association de producteurs, Produits de nos PL'Aisne, qui a pour objet de mutualiser la commercialisation et la logistique de ses adhérents de façon à être en capacité d'alimenter la restauration collective.



• **Produits de Nos PL'Aisne** : les collectifs sont difficiles à approvisionner pour de multiples raisons : difficulté pour les producteurs de rentabiliser leurs déplacements, gamme insuffisante pour avoir une offre attractive, niveau de préparation insuffisant, volume insuffisant,

difficultés à anticiper.

L'association comprend aujourd'hui 28 adhérents.

En 2020, le chiffre d'affaires de Produits de nos PL'Aisne est de 83 552 € ht dont 27.8 % par les collèges et 21.44 % pour les lycées. La Chambre d'agriculture est en appui sur l'organisation générale (commandes, organisation de la logistique, facturation, communication, démarches administratives, accompagnement à la tenue des bureaux, conseils d'administration et réunions de l'ensemble des producteurs).

Le lieu physique de stockage des produits (même s'il est de courte durée) est le local de l'association des drives fermiers de façon à mutualiser les moyens et à permettre une réelle complémentarité.

Depuis 2019, un partenariat a été établi avec l'association AED (Aujourd'hui et demain de Sissonne) qui porte un projet de légumerie. Un chauffeur de cette structure est mis à disposition contre prestation pour la partie transport (collecte chez les producteurs et livraison des clients).

Une opération de communication a eu lieu en janvier 2020 au collège de La Fère gagnant du challenge Approlocal 2019 (le challenge récompense l'établissement qui a commandé le plus de produits locaux rapporté au nombre de repas via l'outil de commandes en ligne Approlocal durant une période déterminée). La remise du challenge a été accompagnée d'un lot de produits locaux dont une partie a été offerte en dégustation aux élèves.

Deux opérations ont eu lieu :

- celle du challenge dont le gagnant est le collège d'Anizy-le-Château
- celle d'une opération «Engagés et volontaires» qui avait pour objectif d'inciter les établissements à commander davantage de produits de filières en difficulté lors du premier confinement comme le maroilles,

et la viande de porc. Le gagnant de ce challenge particulier est le lycée Camille Claudel de Soissons.

La remise des diplômes et des lots a été reportée en raison des conditions sanitaires.

• **Le drive fermier "Bienvenue à la ferme" de Laon** : le soutien de la Chambre d'agriculture est encore nécessaire pour permettre de dynamiser le groupe avec de nouveaux projets.

Depuis 2019, un partenariat avec Produits de nos PL'Aisne permet de partager l'utilisation du local.

En 2020, un service de livraison avec La Poste permet de livrer des paniers dans une partie du département de l'Aisne.

Une opération de communication à partir de septembre 2020 et pour un an sur un bus de Laon



CHIFFRES CLÉS

Au 31/12/2020, et depuis l'ouverture du drive :

- **183** semaines de retrait
- **10 209** paniers commandés soit une moyenne de 55,8 paniers par semaine avec une valeur moyenne de 43.06 € TTC. L'année 2020 est une année atypique avec l'augmentation très importante des ventes durant la première période de confinement. Cette embellie se poursuit mais à un niveau plus faible même s'il reste supérieur à la période avant crise.
- En 2020, **4 327** commandes avec une pointe à 209 commandes lors d'une semaine de mars, pour un chiffre d'affaires de **207 770 €** TTC.



• **L'émergence de projets «circuits courts»** : en 2019, un groupe de producteurs s'est formé avec le projet de planter des noisetiers. La Chambre d'agriculture suit le groupe pour les aider dans la recherche de financements et dans la réflexion sur la façon dont ils vont travailler ensemble.

Les producteurs ont planté sur une surface d'environ 30 ha.



Formation

MISSIONS : former les actifs agricoles pour qu'ils puissent consolider, développer et acquérir de nouvelles compétences au service de leur exploitation.
Former par apprentissage les jeunes dans les métiers de l'agriculture et du paysage.

La formation par apprentissage

La réforme de l'apprentissage mise en œuvre par la loi du 5 septembre 2018 est désormais bien enclenchée. Elle permet désormais l'entrée permanente en apprentissage de jeunes, de 16 à 29 ans.

Le dispositif dit «prépa-apprentissage» permet d'accueillir les jeunes à partir de 15 ans.

Depuis le 1^{er} janvier 2020, les Chambres d'Agriculture n'enregistrent plus les contrats d'apprentissage, cette mission est désormais dévolue aux opérateurs de compétences.

Diplômés 2020

Malgré la crise sanitaire qui a perturbé la fin d'année scolaire 2020, le taux de réussite aux examens a été de 90,57 % (équivalent à l'année précédente).
- 96 diplômés ont été obtenus sur 106 apprenants.

- **Promotion 2020/2021** : 204 apprenants à la rentrée de septembre 2020 auxquels s'ajoutent 24 apprenants de prépa-apprentissage. Avec le succès de prépa-apprentissage, une seconde classe a été ouverte à la rentrée 2020.



ZOOM sur... La rentrée 2020/2021

BTSA Aménagements Paysagers : 28
BTSA Agronomie et Productions Végétales : 20
Bac Pro aménagements Paysagers : 22
BP Aménagements Paysagers : 37
CAPA Jardinier Paysagiste : 48
CS Constructions Paysagères : 10
CS diagnostic et taille des arbres : 9
BPA Travaux d'Aménagements Paysagers : 30



Dispositif «1 jeune, 1 solution»

Dans ce contexte de crise sanitaire, de nombreuses mesures ont été prises par le Ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion pour relancer l'apprentissage dans le cadre du dispositif intitulé «1 jeune, 1 solution».

- **Pour les entreprises** : des mesures financières à promouvoir. Une aide qui prend en charge entre 80 et 100 % du salaire de l'apprenti jusqu'à 26 ans pour la première année d'apprentissage du CAP au master. L'aide bénéficie aussi au contrat de professionnalisation jusqu'à 29 ans révolus.

5 000 € pour les apprentis mineurs à partir de 16 ans et 8 000 € pour les apprentis majeurs pour tous les contrats conclus entre le 1^{er} juillet 2020 et le 28 février 2021. A noter que cette aide se substitue à l'aide unique dont bénéficient les entreprises de moins de 250 salariés embauchant un apprenti de niveau CAP à BAC. L'aide unique est maintenue pour les autres années du contrat.

Une aide accessible facilement avec des démarches simplifiées. Elle se déclenche automatiquement dès l'enregistrement du contrat et elle est versée mensuellement.

- **Pour les jeunes** : deux fois plus de temps pour trouver un contrat d'apprentissage (jusqu'à 6 mois après le début de la formation). L'Unité de formation par apprentissage a donc assuré la promotion de ces mesures tout au long de l'année 2020, ce qui a permis de maintenir nos effectifs à la rentrée 2020 malgré la crise sanitaire.

- **POEC jardiniers paysagistes** (Préparation Opérationnelle à l'emploi collective): l'UFA a remporté un appel d'offres auprès d'OCAPIAT pour le dispositif «POEC jardiniers paysagistes». Pour la 2^{ème} année consécutive, elle a formé 12 demandeurs d'emploi, en partenariat avec Pôle Emploi.

Les objectifs de cette formation sont :

- d'acquérir et valider les compétences et les gestes professionnels nécessaires à l'exercice du métier d'ouvrier paysagiste,
- de valider les certifications réglementaires et un module du CAPA jardinier paysagiste,
- d'accéder rapidement à un emploi durable.

Suite à cette formation, l'insertion sur le marché de l'emploi est la suivante :

- 1 personne en CDI
- 5 personnes en CDD
- 2 personnes en chantiers d'insertion
- 4 personnes recherchent encore un emploi, mais la POEC leur a permis de redynamiser leurs recherches.

- **La promotion de l'UFA** : l'organisation du salon «L'agriculture, tout un avenir», première édition du salon au boulodrome de Laon, le 13 février 2020, avec l'ensemble des partenaires de «l'Alliance pour l'emploi en Agriculture».

Il a remporté un vif succès. L'objectif était de montrer l'évolution des métiers dans l'agriculture et la place importante qu'elle occupe dans le développement économique du territoire.

Le salon a attiré de nombreux jeunes à la recherche d'un métier dans l'environnement, le développement durable, l'agroalimentaire et les métiers du paysage.

- **Les olympiades des métiers** : ont eu lieu en septembre à Dunkerque. Deux de nos apprenants ont représenté l'UFA et ont remporté la seconde place en sélection régionale Hauts-de-France. Toutes nos félicitations à Eliott de Vlieger et Christophe Leriche.
- **Portes ouvertes** : les portes ouvertes traditionnelles ont du être annulées en raison du contexte sanitaire. Mais de nombreuses démarches ont été entreprises pour procéder au recrutement des jeunes :
 - portes ouvertes virtuelles,
 - réalisation de vidéos sur toutes les formations dispensées à l'UFA,
 - développement de notre site internet <http://www.cfa-agricole-aisne.fr/>,
 - création d'un compte Facebook.

Appel à projets «Jeunes» de la MSA

Les apprentis en BTSA «Aménagements Paysagers» ont déposé deux projets. L'un sur la lutte contre le harcèlement et le second sur la gestion différenciée.

Ils ont obtenu une bourse de 1 000 € par projet. Nous sommes fiers de leur sérieux et de leur implication.



Le concours «DémarreTaStory»

Organisé par le Ministère du Travail. Ce concours consistait à présenter une vidéo originale des formations proposées à l'UFA de la Chambre d'agriculture de l'Aisne. Notre UFA figure parmi les cinq lauréats sélectionnés pour l'originalité, la créativité et l'efficacité de leur vidéo afin de mieux connaître les CFA et changer le regard sur l'apprentissage.

Développement des outils pédagogiques innovants

L'accent a également été mis tout au long de cette année sur le développement d'outils pédagogiques innovants et la proposition de méthodes d'enseignement axées sur le numérique et dont l'objectif est de faire de nos apprenants des acteurs majeurs de leurs savoirs.

La formation continue



La formation est indispensable pour l'accompagnement des actifs agricoles. En plus de l'actualisation de ses connaissances, la formation continue contribue à maintenir des performances économiques de l'exploitation, à maîtriser de nouvelles techniques et à découvrir de nouveaux débouchés pour l'exploitation.

Le catalogue régional 2019/2020 rassemble les formations proposées par l'ensemble des Chambres d'agriculture des Hauts-de-France dans de nombreux domaines : agriculture biologique, environnement, techniques de production, productions animales, maraîchage, informatique, circuits courts, bâtiments, énergie...

- **Les formations Certiphyto** : toute personne qui manipule, applique, conseille ou met en vente des produits phytosanitaires doit être en possession d'un Certiphyto valide. Ayant une durée de vie limitée, ce certificat doit être régulièrement renouvelé. En 2020, les formations Certiphyto ont eu le vent en poupe : 15 formations réalisées.
- **La formation à distance** : en raison du contexte sanitaire, en 2020, 3 formations ont été dispensées à distance. Elles ont rassemblé 22 élèves pour 110 heures de formation. En 2021, la formation mixte à distance, qui associe des modules à distance via des outils numériques à de la formation classique, va se développer pour répondre aux attentes des agriculteurs.

CHIFFRES CLÉS

- **115** formations réalisées (contre 100 en 2019).

Ce qui correspond à **145** jours de formation en présentiel et **15** jours en formation mixte à distance.

Pour un chiffre d'affaires de **229 625** € (contre 225 935 en 2019).

Nombre de stagiaires accueillis : **1 174** dont **991** exploitants, **61** salariés agricoles et **122** autres stagiaires.

Ce qui correspond à une moyenne de **10** stagiaires par formation.

Communication

MISSIONS : véhiculer une image positive de l'agriculture en communiquant sur les actions menées par les services de la Chambre d'agriculture de l'Aisne.

Renforcer les liens avec les agriculteurs et les collectivités et leur faire connaître les prestations et formations proposées par la Chambre d'agriculture.

La communication print

• **Champs d'actions :** la publication thématique : élevage, agronomie-environnement, formation et aménagement rural est à destination des agriculteurs, éleveurs et collectivités.

En 2020, 4 numéros de Champs d'actions ont été envoyés pour plus de 15 000 contacts.

• **Les catalogues :** en 2020, les deux catalogues de prestations à destination des agriculteurs et des collectivités ont été mis à jour.

Catalogue des prestations Proagri : ce catalogue synthétise l'ensemble des offres de services à destination des agriculteurs. Plus de 60 prestations dans différents domaines (élevage, environnement, agriculture biologique, installation, méthanisation...).

Catalogue Terralto : il est dédié aux offres de prestations, à destination des collectivités.

En plus de ces publications, le Service a également produit : le rapport d'activités 2020, des documents de communication interne, une vingtaine de documents de promotion d'événements techniques (flyers, bandeaux web, affiches...), des encarts publicitaires, des flyers pour de nouveaux services ou des formations...



La communication web

Les outils numériques sont largement déployés par le service communication de la Chambre d'agriculture de l'Aisne : sites web, réseaux sociaux, emailings, vidéos...

• Les sites internet :

- www.aisne.chambre-agriculture.fr, ce site à destination des agriculteurs, leur permet de trouver rapidement et facilement un maximum d'informations : actualités, agenda des événements et rendez-vous techniques, contacts, réglementation, offres de service, formations, vidéos... En 2020, plus de 120 actualités et dates d'agenda ont été publiées sur le site internet.

- www.pays-aisne.org, à destination des collectivités. Ce site recense l'ensemble des EPCI de notre département.

- www.cfa-agricole.fr, ce site fait la promotion des formations dispensées à l'UFA de la Chambre d'agriculture de l'Aisne et relaie ses actualités.

• Les réseaux sociaux :

- [Facebook@chambre.agriculture.aisne](https://www.facebook.com/chambre.agriculture.aisne), a bien progressé en 2020, avec plus de 600 nouveaux abonnés. Plus de 1 900 personnes nous suivent sur Facebook.

- **Twitter**, lancé en mars 2019, le compte @chambagri_02 a gagné près de 200 abonnés en 2020.

• Les newsletters et emailings :

- **Newsletter régionale**, rédigée par les services communication de chaque département des Hauts-de-France et envoyée chaque lundi à plus de 17 000 contacts, permet de créer un lien avec les exploitants en leur proposant chaque semaine de l'actu, des conseils, les formations à venir, les nouvelles prestations...

- **Newsletter départementale**, lancée en avril 2020, cette lettre d'information est envoyée à 3 500 contacts (agriculteurs, collectivités, personnel de la Chambre d'agriculture de l'Aisne).

- **E-mailings et sms**, en plus des newsletters récurrentes, des campagnes d'e-mailings ou de sms sont régulièrement utilisées pour promouvoir des événements, des formations ou faire la promotion de prestations.

Les événements et les rendez-vous techniques

Le service communication accompagne les services pour l'organisation de leurs manifestations et pour en assurer la promotion auprès des publics visés.

En 2020, en raison de la crise sanitaire, le nombre de rendez-vous a été plus réduit que les années précédentes :

- une quinzaine de rendez-vous techniques (journées de l'élevage, rendez-vous consacré à des cultures, visite de plateforme...)

- une visite au Salon international de l'agriculture, en février 2020, avec une délégation de l'Aisne (Préfet, Président du conseil départemental, élus de la Chambre d'agriculture,...),

- des événements internes.

Les services se sont adaptés à la crise en proposant des rendez-vous virtuels via des vidéos ou des lives sur les réseaux sociaux.

Merci à nos partenaires

pour leur soutien financier, leur appui technique
et leur contribution sur le terrain.

Acolyance	Chambre Régionale d'agriculture Hauts-de-	IUT Aisne
ADEME	France	JA02
AFDI	Cialyn section Jba	Lactalis
Agences de l'eau	CIVC	Lact'Union
Agriculture Environnement en Vallée de l'Oise (AEVO)	Coforaisne	Laiterie coopérative de la Thiérache
AgroTransfert Ressources et Territoires	Communautés de communes et d'agglomération	Laitnaa
Aisne Comptagri	Conseil départemental	LDAR
Aisne Numérique	Conseil régional	Les œufs Genty
Aisne Promo Elevage	Conservatoire des espaces naturels de Picardie	Lycée agricole Crézancy
APCA	COVAMA – Champagne Pannier	Lycée agricole Robert Schuman-Chauny
Ardennes	CRCA Nord Est	MEF LAON
Arvalis	DDPP	MSA
ASAVPA	DDT	MSA Nord/Pas-de-Calais
Association AT02	Direction Régionale de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt Hauts-de-France	Pierry
Association Sauvegarde du Nord	DREAL	Pôle Emploi
Atelier Agriculture Avesnois Thiérache	Elvea	Prim'Allia
Avenir Conseil Elevage	EMC2 Elevage	SDPL
Bergers du Nord Est	Etablissement Dachy	Service de remplacement
BGE	Etablissement Franquet	SGV
Biolait	Etablissement Guilbart	Syndicats des eaux
Bongrain	Etablissement Leduc	Téréos
Cabinets comptables	Etablissement Maréchalle	Ternoveo
Cap vert	Expandis	Terres Inovia
CAPEMPL0I ASIM	FAFSEA	UCANEL
CD02	FDCETA	UFA de la MFR de Beauregard - Clairfontaine
CDG02	Féculerie coopérative de Vic-sur- Aisne	UFA de la MFR de La Capelle
CDPO	Fédération des Chasseurs de l'Aisne	UFA de la MFR de la Vallée du Retz - Ambleny
Centre d'Insémination Coopélia	Fédération régionale des coopératives	UFA du CFPPA de Thiérache - Vervins
CER France Nord Est Ile-de-France	GDS Aisne	UFA du CFPPA du Sud de l'Aisne - Verdilly
CERENA	GEDV	UFA du Lycée agricole Robert Schuman
CFA Horticole - Laon	GIE lait viande nord Picardie	USAA
Chambre d'agriculture de l'Aube	GIE LNVP	Vervins
Chambre d'agriculture de la Marne	Groupama	VIVEA
Chambre d'agriculture de la Somme	IDELE	Vivescia
Chambre d'agriculture de l'Oise	Inra	
Chambre d'agriculture du Cher	Institut Technique de la Betterave	
Chambre d'agriculture des Ardennes		
Chambre de Commerce et d'Industrie		
Chambre de Métiers et de l'Artisanat		

Merci aux agriculteurs

qui nous font partager leurs expériences
et qui accueillent nos actions sur leur ferme.

P l u s
proches
pour mieux
se comprendre



Prenez rendez-vous avec nos conseillers au siège, dans une antenne
ou directement sur votre exploitation.

→ LAON - Siège

1 rue René Blondelle - 02007 Laon cedex
Tél. 03 23 22 50 50
communication@aisne.chambagri.fr

→ LA CAPELLE

Pôle agricole - ZAE des Andiers
Route d'Hirson - 02260 La Capelle
Tél. 03 23 97 21 36

→ CHATEAU-THIERRY

11 rue Vallée
02400 Château-Thierry
Tél. 03 23 84 24 00

Retrouvez l'actualité agricole de l'Aisne
sur **www.aisne.chambre-agriculture.fr**

et suivez-nous sur les réseaux sociaux :

Facebook : **@chambre.agriculture.aisne**

Twitter : **@chambragri_02**